

8 candidats au départ et 17 mois de procédure

■ C'est le 29 avril 2011 que le conseil de communauté de la Métro s'est prononcé en faveur d'une délégation de service public sous forme d'affermage pour la gestion du Stade des Alpes (qui appartient à la Métro), pour une durée de 8 ans maximum. Un appel public à la concurrence a été publié

mi-septembre 2011. Le 4 novembre 2011, la commission de délégation de service public a ouvert les plis et enregistré les candidatures suivantes : Carilis, Espace Récréa, Vert Marine, Saur, Vinci Concessions, Palais des sports de Grenoble, Musilac (sous-traitants : Territoire 38 et Insight Outside), GL Events.

Tous en reçu un dossier de consultation, la date limite des offres étant fixée au 23 février 2012. À l'ouverture des plis, le 27 février 2012, il n'y avait plus que deux candidats : Carilis et Vinci Concessions. À l'issue des négociations, le 29 juin 2012, l'offre de Carilis a semblé plus intéressante.

ALORS QUE LE STADE DES ALPES VIVRA CE SOIR DANS UNE AMBIANCE EXCEPTIONNELLE SON

C'est voté : Carilis prend



Le 14 septembre, la présentation du futur délégataire de la gestion du Stade des Alpes s'était déroulée dans une ambiance feutrée, dans les salons puis sur la pelouse du stade, Marc Baietto, président de la Métro, annonçant son souhait de voir les élus valider le choix de Carilis, que préside Christophe Ville (à gauche). Hier, à la salle des fêtes d'Eybens (photos de droite), le ton était beaucoup moins cordial (de haut en bas) : 1) Gilles Moulin, Marc Baietto et Christophe Ferraris (PS) ont mis en avant les points forts de cette délégation ; 2) Yves Contreras et Yannick Boulard (PC) ont annoncé leur soutien ; 3) Catherine Kamowski et Yves Boisset (Non-inscrits) aussi ; 4) Gilles Kuntz et Matthieu Chamussy, pour des raisons différentes, ont voté contre ; 5) Tout comme Michel Savin (UMP, à gauche), tandis que Jean-Yves Poirier (UMP, à droite) s'abstenait. Photos DL et Archives DL/Christophe AGOSTINIS

Les élus de la Métro ont choisi hier Carilis pour gérer le Stade des Alpes, à l'issue d'un débat très houleux.

Le match ne fut ni viril (puisqu'une élue prit part aux débats) ni correct. Et, s'il s'était agi d'une confrontation sur la pelouse, l'arbitre aurait sorti quelques cartons jaunes, voire rouges. Hier après-midi, dans le cadre inhabituel de la salle des fêtes d'Eybens, le conseil de la Métro devait se prononcer sur le choix du délégataire de service public pour la gestion du Stade des Alpes : un délégataire déjà désigné voilà deux semaines (lire notre édition du 14 septembre), à savoir Carilis. Après un rappel des termes du contrat (lire ci-dessous), le débat s'est rapidement envenimé. L'écologiste Gilles Kuntz regretta que nombreuses ques-

tions restent sans réponse (coût actuel de la maintenance, masse salariale, taxes payées par le délégataire...). « Là, le stade devient un parc de sport et de spectacle à finalité commerciale, donc je voterai contre. »

« Dans le dossier, Vinci (NDLR : candidat battu) prévoyait 997 000 € par an pour la maintenance et l'entretien, et Carilis, seulement 560 000 €, c'est inquiétant. Il risque d'y avoir des avenants ; c'est d'ailleurs une habitude, puisque le coût du Stade des Alpes est passé de 25 millions d'euros (M€) à 90 M€ », remarqua Michel Savin (Métro Alternatives/UMP). L'élue posa plusieurs questions d'ordre financier et s'inquiéta de la surcharge fi-

nancière pour la Métro si ses 13 agents actuellement dédiés au Stade des Alpes ne rejoignent pas Carilis.

« Ça, c'est de l'analyse financière fine, sérieuse »

« Le principe de la délégation de service public (DSP) ne nous pose pas de problème, mais cette DSP, sur l'étude du dossier, n'a pas notre assentiment. Là, il faudrait faire l'exercice de la vérité des prix », dit Matthieu Chamussy (UMP).

Yannick Boulard (PC), Michel Issindou (PS) et Catherine Kamowski (non-inscrits) se félicitèrent que cette DSP permette de « faire vivre cet équipement », la maire de Saint-Égrève estimant que « la DSP nous permet la nécessaire vigilance. Et pourquoi avoir peur de l'avenir au nom du passé ? »

« On parle de centaines de milliers d'euros et Boulard ne veut pas rentrer dans les détails, s'énerma M. Savin. Le prix du stade, c'est 78,8 M€ HT, 94 M€ TTC. » « Et la TVA ? », demanda Marc Baietto, président de la Métro. « Bon, je vous le laisse à 80 M€ », lâcha M. Savin. « Ça, c'est de l'analyse financière fine et sérieuse, sourit Marc Baietto. Et il ne me semble pas que vous ayez voté contre la réalisation du Stade des Alpes sur son principe. » « Oui, mais à 25 M€, pas à 90 M€ », relança Michel Savin. Au terme de plusieurs échanges peu courtois, Marc Baietto conclut ainsi à l'adresse des élus UMP : « Je déplore l'attitude de ceux qui soldent les comptes d'un passé révolu. »

Bonjour l'ambiance...

Vincent PAULUS

REPÈRES

FERRARI/CHAMUSSY : LE CLASH !

■ À un moment, Chamussy salua « le travail de la presse (NDLR : GreNews et Le Dauphiné Libéré) qui, au cours de la procédure, a révélé des informations qui n'auraient pas dû être rendues publiques ». Réponse de Ferrari : « C'est amusant, les fuites ont eu lieu dans la presse au moment où vous siégiez à la commission de délégation de service public, et ont cessé quand vous n'y siégiez plus... » Réplique outrée de Chamussy : « Ce que vous dites est mensonger et misérable. Mensonger, parce que bien après ma démission, la presse a poursuivi ces révélations. Misérable, car vous procédez par insinuations et rumeurs. Sur ce plan, le fossé est encore plus grand entre vous et moi que ce qui nous sépare sur le plan des idées politiques, car le débat public ne peut pas accepter insinuations et rumeurs. C'est une ligne jaune que je n'ai jamais franchie. »

POIRIER : L'ABSTENTION

■ Tous les élus UMP ont voté contre... sauf Jean-Yves Poirier, maire du Fontanil. Explications en aparté : « Je trouve que c'est plutôt bien de faire vivre ce stade avec cette DSP. Mais c'est vrai qu'il y a déjà eu beaucoup de dégâts financiers avec ce stade, et je ne pouvais pas voter à l'opposé de mon groupe. Je m'abstiens donc pour ménager la chèvre et le chou. »

VOTE : LE SCORE

■ 57 élus ont voté pour le choix de Carilis : ceux des groupes Pasc/PS, CD/PC, Non-inscrits et Société civile. 17 élus ont voté contre : 16 élus de Métro Alternatives/UMP, ainsi que l'écologiste Gilles Kuntz. Un élu s'est abstenu : Jean-Yves Poirier (MA/UMP).

Ce que dit le contrat de DSP

Les engagements du délégant (la Métro) et du délégataire du service public pour la gestion du Stade des Alpes sont les mêmes que ceux exposés de concert par Marc Baietto, président de la Métro, et Christophe Ville, président de Carilis, voilà deux semaines en conférence de presse au Stade des Alpes (lire notre édition du 15 septembre).

En résumé, pour Carilis : location de salles et salons pour les congrès, développement d'une brasserie (côté mairie), ouverture d'une salle de sport et d'un centre médical, organisation de 8 événements "grand-jauge" (plus de 10 000 spectateurs payants) dès 2013-2014, et 12 dès la 2015-2016, avec à chaque fois 1 000 places à bas tarif (10 € maxi), accès des visiteurs au Stade des Alpes, etc. Christophe Ferrari détailla l'équilibre financier du contrat



Christophe Ville, président de Carilis (à droite), et Franck Klechneff, directeur. Photo DL

(lire ci-contre à droite), tandis que Gilles Moulin, vice-président chargé des grands équipements, souligna « les contraintes fortes du contrat en faveur du service public ». Il revenait à Christophe Ville, président de Carilis, et Franck Klechneff, directeur général, de présenter leurs objectifs, avant que le débat ne soit lancé. Le contrat de délégation liera la Métro et Carilis pour 8 ans, du 1^{er} novembre 2012 au 31 octobre 2020.

Les engagements financiers

Carilis versera à la Métro une redevance annuelle d'occupation : une part fixe de 100 000 € et une part variable de 3 % de son chiffre d'affaires.

La Métro versera à Carilis une compensation annuelle pour absence de club résident : 1,1 M€ par an en phase de démarrage (1^{er} novembre 2012 au 30 juin 2015), 900 000 € par an en phase de consolidation (1^{er} juillet 2015 au 30 juin 2018), 700 000 € par an en phase de dynamisation (1^{er} juillet 2018 au 31 octobre 2020). S'il y a au Stade des Alpes un club résident jouant en Ligue 2 (foot) ou en Pro D2 (rugby), la Métro versera une compensation annuelle moindre : 550 000 € par an en phase de démarrage, 450 000 € par an en phase de consolidation, 350 000 € par an en phase de dynamisation. Enfin, la Métro ne versera aucune compensation si un club de Ligue 1 ou de Top 14 devient résident du Stade des Alpes. La Métro versera également à Carilis une subvention annuelle d'exploitation : 800 000 € par an en phase démarrage, 650 000 € par an en phase de consolidation, 450 000 € par an en phase de dynamisation. Enfin, le contrat prévoit une clause de partage des bénéfices à partir de la 4^e année d'exploitation : Carilis reversera à la Métro 30 % de son excédent brut d'exploitation (EBE) compris entre 100 000 € et 1 M€, 50 % de son EBE compris entre 1 et 2 M€, 70 % de son EBE dépassant 2 M€.

Dans la pire des hypothèses (aucun club résident durant 8 ans, aucun bénéfice durant 8 ans), la charge nette prévisionnelle pour la Métro serait de 1 404 254 € par an. Sachant qu'actuellement, en gestion directe, le Stade des Alpes coûte 1,5 M€ par an à la Métro. Soit davantage que la pire des hypothèses avec Carilis.

les commandes du Stade des Alpes

Comment le Stade des Alpes accueille un grand match de rugby comme FCG/Racing-Métro ce soir...

Le rugby n'est pas le football et inversement. Belle évidence. Seulement, au-delà de la discussion de comptoir, on peut s'interroger sur la différence entre l'organisation au Stade des Alpes, à Grenoble, d'un grand match de football et d'un grand match de rugby. Et si pour le football, il faut désormais parler au passé, pour le rugby, on peut conjuguer le présent pour ce match FCG/Racing-Métro 92 prévu ce soir à 18 h 30.

Premières différences ? Forcément attendues. L'installation de poteaux à la place des cages et l'utilisation d'une plus grande partie du terrain pour tracer les en-butts. Oui, mais encore ? Alors pour mieux comprendre les coulisses d'un tel événement, on est allé poser la question à Chris Dupoux, directeur du Stade des Alpes.

1 Le travail en amont

« Cela va bien au-delà de la préparation de la pelouse. Un match comme cela se prépare bien en amont. Pour nous, l'événement a déjà commencé. Et il y a vraiment une méthode de travail, c'est une gestion de projet. On met en route un calendrier avec les différentes instances. Il nous faut un plan de sécurité, un plan de déplacement... Cela nécessite des réunions de travail avec les équipes d'exploitation du FCG... » Jusqu'à cette dernière réunion avec la préfecture de l'Isère, cette semaine.

« Nous avons fait en sorte que le Stade des Alpes soit disponible toute la semaine afin d'aménager les buvettes, d'installer la publicité, d'habiller le stade aux couleurs du FCG, ainsi que de procéder aux derniers repérages pour les animations autour du match, une démonstration de VTT trial notamment. Et enfin, les entraînements des joueurs



sur la pelouse se sont déroulés jeudi et vendredi. »

2 Les exigences de la télévision

« La télévision a un cahier des charges précis élaboré entre la chaîne et la Ligue nationale de rugby, le match est transmis sur "Rugby Plus". Pour cela, une dizaine de caméras sont installées. Le mouvement du rugby n'étant pas le même qu'au football, on en positionne derrière les en-butts. Une procédure facilitée par l'équipement du stade, ce dernier étant pré-câblé. Les commentateurs sont placés au troisième étage au-dessus des loges. Et en termes de moyens, cela équivaut à un match de Ligue 1 ou Ligue 2. Le stade étant référencé, connu des télés, les équipes de production peu-

vent se permettre de n'arriver que le samedi matin. »

3 Les moyens humains

« Il faut compter 140 stadiers et ajouter une quarantaine de bénévoles pour l'accueil, environ 25 secouristes avec un médecin urgentiste, une dizaine de personnes pour la billetterie, sans compter les équipes commerciales, d'accueil et de communication du FCG. En ce qui concerne les services publics, on attend une vingtaine de policiers municipaux, une dizaine de nationaux. Et enfin prendre en compte les équipes techniques, d'hygiène et de nettoyage. Au final, la journée devrait débuter à 6 h du matin pour ne se terminer à 1 heure du matin. »



Le Stade des Alpes a accueilli les poteaux de rugby et s'est habillé aux couleurs du club. Photos DL

CE QU'IL FAUT SAVOIR



AFFICHES

Un des quatre matchs du FCG cette saison au Stade des Alpes

■ Ce match, ce soir à 18 h 30, contre le Racing-Métro 92 est l'une des quatre rencontres que le club grenoblois a décidé de "décentraliser", le Stade Lesdiguières étant le fief du FCG.

Les autres rencontres programmées au Stade des Alpes pour cette saison sont : FCG/Stade Toulousain le 22 décembre, FCG/Clermont le 23 février et FCG/Toulon le 20 avril. Un pack (de places) pour ces quatre matchs est proposé par le club grenoblois.

POUR CE SOIR

Il reste encore des places !

■ Il reste des places pour le match de ce soir, disponibles en billetterie au Stade des Alpes. Début du match à 18h30.

PRÉSENTATION DU MATCH

Lire en pages Sports

■ Découvrez en pages Sports, la présentation du match FCG/Racing-Métro 92.

LE CHIFFRE

16 000 spectateurs ou peut-être même 17 000, c'est l'affluence attendue aujourd'hui au Stade des Alpes (d'une capacité de 20 000).